

Répertoire national des certifications professionnelles

Licence Professionnelle - Commerce et distribution (fiche nationale)

Active

N° de fiche

RNCP29740

Nomenclature du niveau de qualification : Niveau 6

Code(s) NSF :
- 312 : Commerce, vente

Date d'échéance de l'enregistrement : 01-01-2024

CERTIFICATEUR(S)

Nom légal	Nom commercial	Site internet
Université de Bretagne Occidentale - Brest	-	http://www.univ-brest.fr (http://www.univ-brest.fr)
Université de Cergy-Pontoise	-	http://www.u-cergy.fr (http://www.u-cergy.fr)
Université de Bourgogne - Dijon	-	http://www.u-bourgogne.fr (http://www.u-bourgogne.fr)
Université Grenoble Alpes	-	http://www.univ-grenoble-alpes.fr (http://www.univ-grenoble-alpes.fr)
Université de Guyane	-	http://www.univ-guyane.fr (http://www.univ-guyane.fr)
Université de Rouen	-	http://www.univ-rouen.fr (http://www.univ-rouen.fr)
Université Clermont Auvergne	-	http://www.uca.fr (http://www.uca.fr)
Université de Versailles Saint-Quentin-en-Yvelines	-	http://www.uvsq.fr (http://www.uvsq.fr)
Université Jean Monnet - Saint-Etienne	-	http://www.univ-st-etienne.fr (http://www.univ-st-etienne.fr)
Université Paul Sabatier - Toulouse 3	-	http://www.ups-tlse.fr (http://www.ups-tlse.fr)
Université Toulouse 1 Capitole	-	http://www.ut-capitole.fr (http://www.ut-capitole.fr)
Université de Franche-Comté - Besançon	-	http://www.univ-fcomte.fr (http://www.univ-fcomte.fr)
Université de Bordeaux	-	http://www.u-bordeaux.fr (http://www.u-bordeaux.fr)

Université de la Réunion	-	http://www.univ-reunion.fr (http://www.univ-reunion.fr)
Université de Limoges	-	http://www.unilim.fr (http://www.unilim.fr)
Université Jean Moulin - Lyon 3	-	http://www.univ-lyon3.fr (http://www.univ-lyon3.fr)
Université de Montpellier	-	http://www.umontpellier.fr (http://www.umontpellier.fr)
Université de Nantes	-	http://www.univ-nantes.fr (http://www.univ-nantes.fr)
Université Paris-Sud - Paris 11	-	http://www.u-psud.fr (http://www.u-psud.fr)
Université Paris-Est Créteil Val-De-Marne	-	http://www.u-pec.fr (http://www.u-pec.fr)
Université de Poitiers	-	http://www.univ-poitiers.fr (http://www.univ-poitiers.fr)
Université de Rennes 1	-	http://www.univ-rennes1.fr (http://www.univ-rennes1.fr)
Aix-Marseille Université	-	http://www.univ-amu.fr (http://www.univ-amu.fr)
Université de Lorraine	-	http://www.univ-lorraine.fr (http://www.univ-lorraine.fr)
Université des Antilles	-	http://www.univ-antilles.fr (http://www.univ-antilles.fr)
Université de Strasbourg	-	http://www.unistra.fr (http://www.unistra.fr)
Université polytechnique - Haut-de-France - Valenciennes	-	-
Université de Picardie Jules Verne - Amiens	-	http://www.u-picardie.fr (http://www.u-picardie.fr)
université de Nice	-	-
Université Paris 8 - Vincennes-Saint-Denis	-	http://www.univ-paris8.fr (http://www.univ-paris8.fr)
UNIVERSITE GUSTAVE EIFFEL	-	https://www.univ-gustave-eiffel.fr/ (https://www.univ-gustave-eiffel.fr/)
UNIVERSITE DE NOUVELLE CALEDONIE	-	https://unc.nc/ (https://unc.nc/)
UNIVERSITE PARIS 1 PANTHEON SORBONNE	-	https://www.pantheonsorbonne.fr/ (https://www.pantheonsorbonne.fr/)
UNIVERSITE D'ANGERS	-	https://www.univ-angers.fr (https://www.univ-angers.fr)
UNIVERSITE D ARTOIS	-	http://www.univ-artois.fr/ (http://www.univ-artois.fr/)
UNIVERSITE DU MANS	-	http://www.univ-lemans.fr/

		(http://www.univ-lemans.fr/)
UNIVERSI AVIGNON ET DES PAYS DE VAUCLU	-	https://univ-avignon.fr/ (https://univ-avignon.fr/)
UNIVERSITE DE LILLE	-	https://www.univ-lille.fr/ (https://www.univ-lille.fr/)

RÉSUMÉ DE LA CERTIFICATION

Activités visées :

- Gestion de l'assortiment du magasin en fonction de la zone de chalandise.
- Négociation avec les fournisseurs.
- Conception et gestion des animations sur le point de vente.
- Elaboration des plans de merchandising.
- Management d'une équipe.
- Gestion de l'approvisionnement.
- Contribution à la satisfaction client.
- Veille concurrentielle.

Compétences attestées :

- Maîtriser les techniques et les méthodes de gestion des rayons.
- Négocier avec les partenaires du point de vente.
- Utiliser les techniques permettant de dynamiser les ventes.
- Animer et contrôler le travail d'une équipe.
- Utiliser les outils numériques de référence et les règles de sécurité informatique pour acquérir, traiter, produire et diffuser de l'information ainsi que pour collaborer en interne et en externe.
- Identifier, sélectionner et analyser avec esprit critique diverses ressources dans son domaine de spécialité pour documenter un sujet et synthétiser ces données en vue de leur exploitation.
- Analyser et synthétiser des données en vue de leur exploitation.
- Développer une argumentation avec esprit critique.
- Se servir aisément des différents registres d'expression écrite et orale de la langue française.
- Communiquer par oral et par écrit, de façon claire et non-ambiguë, dans au moins une langue étrangère.
- Identifier et situer les champs professionnels potentiellement en relation avec les acquis de la mention ainsi que les parcours possibles pour y accéder.
- Caractériser et valoriser son identité, ses compétences et son projet professionnel en fonction d'un contexte.
- Identifier le processus de production, de diffusion et de valorisation des savoirs.
- Situer son rôle et sa mission au sein d'une organisation pour s'adapter et prendre des initiatives.
- Respecter les principes d'éthique, de déontologie et de responsabilité environnementale.

- Travailler en équipe et en réseau ainsi qu'en autonomie et responsabilité au service d'un projet.
- Analyser ses actions en situation professionnelle, s'autoévaluer pour améliorer sa pratique.

Dans certains établissements, d'autres compétences spécifiques peuvent permettre de décliner, préciser ou compléter celles proposées dans le cadre de la mention au niveau national. Pour en savoir plus se reporter au site de l'établissement.

BLOCS DE COMPÉTENCES

N° et intitulé du bloc	Liste de compétences	Modalités d'évaluation
RNCP29740BC01 Usages numériques	• Utiliser les outils numériques de référence et les règles de sécurité informatique pour acquérir, traiter, produire et diffuser de l'information ainsi que pour collaborer en interne et en externe.	
RNCP29740BC02 Exploitation de données à des fins d'analyse	• Identifier, sélectionner et analyser avec esprit critique diverses ressources dans son domaine de spécialité pour documenter un sujet et synthétiser ces données en vue de leur exploitation. • Analyser et synthétiser des données en vue de leur exploitation. • Développer une argumentation avec esprit critique.	
RNCP29740BC03 Expression et communication écrites et orales	• Se servir aisément des différents registres d'expression écrite et orale de la langue française. • Communiquer par oral et par écrit, de façon claire et non-ambiguë, dans au moins une langue étrangère.	
RNCP29740BC04 Positionnement vis à vis d'un champ professionnel	• Identifier et situer les champs professionnels potentiellement en relation avec les acquis de la mention ainsi que les parcours possibles pour y accéder. • Caractériser et valoriser son identité, ses compétences et son projet professionnel en fonction d'un contexte. • Identifier le processus de production, de diffusion et de valorisation des savoirs.	
RNCP29740BC05 Action en responsabilité au sein d'une	• Situer son rôle et sa mission au sein d'une organisation pour s'adapter et prendre des initiatives.	

organisation professionnelle	• Respecter les principes d'éthique, de déontologie et de responsabilité environnementale. • Travailler en équipe et en réseau ainsi qu'en autonomie et responsabilité au service d'un projet. • Analyser ses actions en situation professionnelle, s'autoévaluer pour améliorer sa pratique.	
RNCP29740BC06 Mise en œuvre de stratégies marketing et commercialisation	• Maîtriser les techniques et les méthodes de gestion des rayons. • Négocier avec les partenaires du point de vente. • Utiliser les techniques permettant de dynamiser les ventes.	
RNCP29740BC07 Management et animation d'équipe	• Animer et contrôler le travail d'une équipe.	

Description des modalités d'acquisition de la certification par capitalisation des blocs de compétences et/ou par équivalence :

SECTEUR D'ACTIVITÉ ET TYPE D'EMPLOI

Secteurs d'activités :

- G : Commerce, réparation d'automobiles et de motocycles

Type d'emplois accessibles :

- Manager de rayon
- Assistant commercial
- Responsable point de vente
- Chef de secteur
- Chef de rayon
- Assistant directeur de magasin

Code(s) ROME :

- D1401 - Assistanat commercial
- D1503 - Management/gestion de rayon produits non alimentaires
- D1406 - Management en force de vente

Références juridiques des réglementations d'activité :

VOIES D'ACCÈS

Le cas échéant, prérequis à la validation des compétences :

Validité des composantes acquises :

Voie d'accès à la certification	Oui	Non	Composition des jurys
Après un parcours de formation sous statut d'élève ou d'étudiant	X		Leur composition comprend : - une moitié d'enseignants-chercheurs, d'enseignants ou de chercheurs participant

			à la formation - des professionnels qualifiés ayant contribué aux enseignements. - des professionnels qualifiés n'ayant pas contribué aux enseignements
En contrat d'apprentissage	X		Leur composition comprend : - une moitié d'enseignants-chercheurs, d'enseignants ou de chercheurs participant à la formation - des professionnels qualifiés ayant contribué aux enseignements. - des professionnels qualifiés n'ayant pas contribué aux enseignements
Après un parcours de formation continue	X		Leur composition comprend : - une moitié d'enseignants-chercheurs, d'enseignants ou de chercheurs participant à la formation - des professionnels qualifiés ayant contribué aux enseignements. - des professionnels qualifiés n'ayant pas contribué aux enseignements
En contrat de professionnalisation	X		Leur composition comprend : - une moitié d'enseignants-chercheurs, d'enseignants ou de chercheurs participant à la formation - des professionnels qualifiés ayant contribué aux enseignements. - des professionnels qualifiés n'ayant pas contribué aux enseignements
Par candidature individuelle		X	-
Par expérience	X		Composition définie par le Code de l'éducation : article L613-4 modifié par la loi n°2016-1088 du 8 août 2016 - art. 78

	Oui	Non
Inscrite au cadre de la Nouvelle Calédonie		X
Inscrite au cadre de la Polynésie française		X

LIENS AVEC D'AUTRES CERTIFICATIONS PROFESSIONNELLES, CERTIFICATIONS OU HABILITATIONS

Lien avec d'autres certifications professionnelles, certifications ou habilitations : Non

BASE LÉGALE

Référence au(x) texte(s) règlementaire(s) instaurant la certification :

Date du JO / BO	Référence au JO / BO
-	- Arrêté du 22 janvier 2014 fixant les modalités d'accréditation d'établissements d'enseignement supérieur - Arrêté du 22 janvier 2014 fixant le cadre national des formations conduisant à la délivrance des diplômes nationaux de licence, de licence professionnelle et de master - Arrêté du 22 janvier 2014 fixant le cadre national des formations conduisant à la délivrance des diplômes nationaux de licence, de licence professionnelle et de master - Arrêté du 17 novembre 1999 relatif à la licence professionnelle - Arrêté du 27 mai 2014 fixant la nomenclature des mentions du diplôme national de licence professionnelle - Arrêté du 16 mars 2015 modifiant la nomenclature des mentions du diplôme national de licence professionnelle - Arrêté du 30 juillet 2018 modifiant l'arrêté du 22 janvier 2014 fixant le cadre national des formations conduisant à la délivrance des diplômes nationaux de licence, de licence professionnelle et de master

Référence des arrêtés et décisions publiés au Journal Officiel ou au Bulletin Officiel (enregistrement au RNCP, création diplôme, accréditation...) :

Date du JO / BO	Référence au JO / BO
-	Université Gustave Eiffel, arrêté du : 5/06/2020
-	Université de la Nouvelle-Calédonie, arrêté du : 13/10/2017
-	Aix-Marseille Université, arrêté du : 17/05/2018 Avignon Université, arrêté du : 24/09/2018 Le Mans Université, arrêté du : 03/07/2017 Université d'Angers, arrêté du : 28/09/2017 Université d'Artois, arrêté du : 25/06/2015 Université de Bordeaux, arrêté du : 26/05/2018 Université de Bourgogne - Dijon, arrêté du : 18/04/2017 Université de Bretagne Occidentale - Brest, arrêté du : 25/07/2017 Université de Cergy-Pontoise, arrêté du : 03/07/2015 Université de Clermont Auvergne, arrêté du : 23/03/2017 Université de Franche-comté - Besançon, arrêté du : 20/04/2017 Université de Guyane, arrêté du : 09/06/2017 Université de la Réunion, arrêté du : 24/07/2015 Université de Lille, arrêté du : 17/06/2015 Université de Limoges, arrêté du : 04/09/2018 Université de Lorraine, arrêté du : 19/02/2018 Université de Montpellier, arrêté du : 05/02/2018 Université de Nantes, arrêté du : 19/07/2017 Université de Picardie Jules Verne - Amiens, arrêté du : 19/07/2018 Université de Poitiers, arrêté du : 24/09/2018 Université de Rouen, arrêté du : 08/06/2017

Université de Strasbourg, arrêté du : 28/08/2018
 Université de Versailles Saint-Quentin-en-Yvelines, arrêté du : 03/03/2016
 Université des Antilles, arrêté du : 17/07/2018
 Université Grenoble Alpes, arrêté du : 11/07/2016
 Université Jean Monnet - Saint Etienne, arrêté du : 28/06/2016
 Université Jean Moulin - Lyon 3, arrêté du : 28/06/2016
 Université Nice , arrêté du : 28/05/2018
 Université Panthéon Sorbonne - Paris 1, arrêté du : 08/09/2015
 Université Paris 8 - Vincennes-Saint-denis, arrêté du : 30/06/2017
 Université Paris-Est créteil Val-de-Marne - Paris 12, arrêté du : 16/07/2015
 Université Paris-Sud - Paris 11, arrêté du : 15/07/2015
 Université Paul Sabatier - Toulouse 3, arrêté du : 01/06/2016
 Université Polytechnique - Hauts de France - Valenciennes, arrêté du : 03/07/2015
 Université Rennes 1, arrêté du : 29/06/2017
 Université Toulouse 1 capitole, arrêté du : 23/05/2016

Référence autres (passerelles...) :

Date du JO / BO	Référence au JO / BO
-	-Décret VAE – Code de l'éducation : article L 613-3modifié par la loi n° 2015-366 du 31 mars 2015 - Décret n° 2017-1135 du 4 juillet 2017 relatif à la mise en œuvre de la validation des acquis de l'expérience

Date d'échéance de l'enregistrement	01-01-2024
-------------------------------------	------------

POUR PLUS D'INFORMATIONS

Statistiques :
Lien internet vers le descriptif de la certification :

Pour plus d'informations se reporter au site web des établissements.

Le certificateur n'habilite aucun organisme préparant à la certification
Fiche au format antérieur au 01/01/2019

(<https://certifpro.francecompetences.fr/webapp/services/enregistrementDroit/downloadAncFormat/16405>)